

I.C.J.

Communiqué n° 58/29  
(Unofficial)

The following information from the Registry of the International Court of Justice has been communicated to the Press:

Today, November 17th, 1958, the International Court of Justice held two public Hearings in the Interhandel Case (Preliminary Objections) between Switzerland and the United States of America, during which the Agent and Co-Agent for the Swiss Government, M. Sauser-Hall and M. Guggenheim, presented the oral rejoinder for their Government.

The President declared the oral proceedings closed.

The Hague, November 17th, 1958.

C.I.J.

Communiqué n° 58/29  
(Non officiel)

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse:

La Cour internationale de Justice a tenu aujourd'hui 17 novembre 1958 deux audiences publiques dans l'affaire de l'Interhandel (Exceptions préliminaires) entre la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique, au cours desquelles l'agent et le co-agent du Gouvernement suisse, M. Sauser-Hall et M. Guggenheim, ont présenté la duplique orale au nom de leur Gouvernement.

Le Président a prononcé la clôture de la procédure orale.

La Haye, le 17 novembre 1958